



Rachat de terrain par la mairie

Par **Didier69000**, le **26/03/2009** à **21:54**

Bonjour,

Dans le cadre d'un élargissement de voirie, la mairie souhaite racheter un bout de terrain (une vingtaine de m²).

Ma question :

- sur quelle prix doit-elle se baser ? (prix de vente initial ou de marché ?)
- peut-on lui fixer notre propre prix de vente vu que nous sommes propriétaires ?

Cordialement,

Didier, Lyon (69)